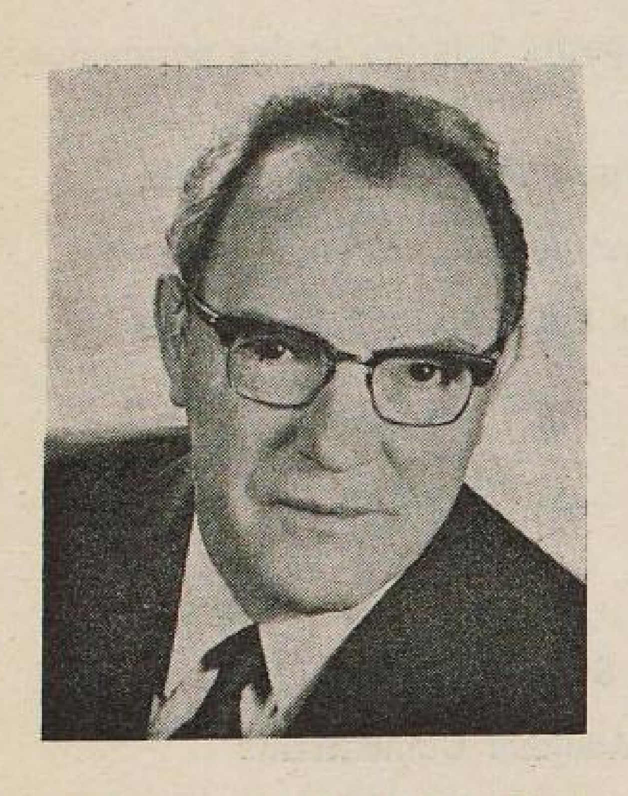
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 23 ET 30 JUIN 1968



Marc SAINTOUT

Officier des Troupes de Marine en retraite
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre 1939-1945
Ancien Conseiller Municipal de Paris
Ancien Conseiller Général de la Seine
Habitant le XXe arrondissement depuis 20 ans
Marié, trois enfants, dont deux nés dans le XXe arrondissement
Ancien Résistant
Ancien Combattant
ANCIEN OFFICIER D'ETAT MAJOR DU GENERAL LECLERC
Membre de plusieurs Associations d'Anciens Combattants
Membre du Comité d'Entente des Anciens Combattants du XXe
PRESIDENT DE LA COMMUNE LIBRE GAMBETTA - PERE-LACHAISE
« Association pour l'Aide aux Vieillards du XXe »
Fondée en 1951

Electrices, Electeurs de Belleville-Saint-Fargeau

Les 18 et 25 Novembre 1962, 10.253 électrices et électeurs ont voté pour moi au premier tour, 16.490 m'avaient élu au deuxième, Député du XXe

En 1967 je ne me suis pas présenté à vos suffrages.

Il n'en sera pas de même en 1968.

— PARCE QU'AUCUNE UNION DES VOIX N'A PU SE REALISER SUR UN CANDIDAT NATIONAL EN 1967 ;

— PARCE QUE LA PLUPART DES AUTRES CANDIDATS, EN 1968 COMME EN 1967, L'UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE ET LE REPUBLICAIN INDEPENDANT ENTRE AUTRES, SONT DES « PARACHUTES » NE CONNAISSANT ABSOLUMENT RIEN DES PROBLEMES DU XXe ;

— POUR QUE COMME EN 1967 ET DEVANT LA MEME ALTERNATIVE, BELLEVILLE-SAINT-FARGEAU NE REDEVIENNE EN 1968 UN FIEF COMMUNISTE ;

— PARCE QUE JE SUIS DES VOTRES DEPUIS VINGT ANS ;

Un très grand nombre de commerçants, d'artisans, d'habitants de Belleville-Saint-Fargeau et des militants gaullistes m'ont instamment prié de me représenter afin de réaliser sur mon nom l'union des voix tant souhaitée et, contre l'anarchie, de réaliser avec le Général de Gaulle et un parlement replacé dans son véritable rôle de législateur et de contrôle :



Jean ROSSELOT
Suppléant :
Commerçant du XXe depuis 1926
Administrateur du
Bureau d'Aide sociale du XXe

- La Défense des Libertés et de la République
- Une Démocratie renouvelée
- Une réforme des structures de la société
- Une meilleure condition de vie des petits salariés et des personnes âgées
- La résorption du chômage par un large plan d'investissements
- Un accroissement important des constructions sociales
- La défense des Moyennes et Petites Entreprises et des petits commerces
- La réforme de l'Université
- Un enseignement modifié
- Une amnistie totale
- L'abrogation des ordonnances de la Sécurité sociale
- Le réajustement de la retraite des Anciens Combattants

AVEC EUX ET COMME EN 1962

ET AUSSI POUR LA DEFENSE DES INTERETS DE LA POPULATION DU XXe

VOTEZ

Marc SAINTOUT

SEUL CANDIDAT GAULLISTE HABITANT LE XXe

Jean ROSSELOT

Remplaçant éventuel

Imprimerie « L.M.F. ». · Paris-20e